

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA HAGUE**

DL_2026_080

**OBJET : AVIS SUR LE DOSSIER DE CONSULTATION DU PUBLIC
PARALLELISEE A LA DEMANDE D'AUTORISATION
ENVIRONNEMENTALE PRESENTEE PAR ORANO RECYCLAGE
PORTANT SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION ET
D'EXPLOITATION D'UN ENTREPOT LOGISTIQUE DIT « MAGASIN
CENTRAL »**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept mai, à 18h19, le conseil municipal de la commune de La Hague, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans l'amphithéâtre Jean-François MILLET, sous la présidence de madame MAHIER Manuela.

Nombre de conseillers en exercice : 69

Nombre d'élus présents à l'ouverture de la séance : 58

Date de convocation de la commune de La Hague : 21 mai 2026

Date de publication des délibérations : 1^{er} juin 2026

PRÉSENTS : ADDES Isabelle, ADOUE Chantal, ALLENO Gwladys, BEDEL Pauline, BONNISSANT Marie-Suzanne (départ à 20h07), BOULARD Sébastien (arrivé à 18h26), CASTILLE Julie, CERVANTES Simon, CHARDOT Mélanie, CHERON Corinne, DEBLE Sandra, DESQUESNES Olivier, DIGARD Antoine, DIGUET Fabrice, DOUAT Georges, DUBOST Nathalie, DUMONT Tom, DUREL Baptiste, FLIPO Jean-Lin, FORGUES Sophie, FRIGOUT Jean-Marc, GARCON Lorris (arrivé à 18h26), GAUMAIN Mathieu, GLINEL Virginie, GRAVEY Christine, GRISNEAUX Véronique, GUILLEMETTE Nathalie, GUILLOT Simon, GUIOMAR Séverine, HOUCARD Michelle, JEAN Martial, JEAN Nicole, JUMELIN Pascale, KLEIN Julie, LADVENU Nathalie, LAPPREND Marie, LARGERIE Anne, LEBLANC Thibault, LECOSTEY Jean, LELONG Sébastien, LEMONNIER Caroline, LEPVREAU Wilfried, LETOURNEUR Bruno, LIOT Sébastien (départ à 19h20), LUPO Antoine, MAHIER Manuela, MARTINEAU Guy, MASONCON Angélique, MERCIER Philippe, MICHEL Jean-Louis, MONHUREL Pascal, MUZOTTE Sandrine, NAERT Didier (arrivé à 18h26), PERROTTE Thomas, PIGNOT Angélie, RENET Isabelle, SANSON Noël, SEIGNEUR Virginie, STREBLER Mariette, TUFFIER Annabelle, VAN ROSSEN-BROUZENG Arie.

EXCUSES : GOETZ Emilie, HAMELIN Jacques, JOURDAIN Patrick.

PROCURATIONS :

Monsieur GARCON Lorris a donné procuration à madame MAHIER Manuela (jusqu'à 18h26).

Monsieur LECOCQ Guillaume a donné procuration à madame GUILLEMETTE Nathalie.

Monsieur LUCAS David a donné procuration à monsieur LUPO Antoine.

Madame MORIN-BONNISSANT Isabelle a donné procuration à monsieur LECOSTEY Jean.

Monsieur TOLLEMER Pierre a donné procuration à madame ADOUE Chantal.

Madame VERPLANCK Alice a donné procuration à madame LAPPREND Marie.

Monsieur LIOT Sébastien a donné procuration à monsieur LELONG Sébastien (à partir de 19h20).

Madame BONNISSENT Marie-Suzanne a donné procuration à monsieur DIGUET Fabrice (à partir de 20h07).

Monsieur LUPO Antoine a été élu secrétaire de séance.

Transmission électronique en sous-préfecture.

Signé électroniquement par
Le maire de la commune de La Hague
MAHIER Manuela

**COMMUNE DE LA HAGUE
CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2026**

DL_2026_080

**AVIS SUR LE DOSSIER DE CONSULTATION DU PUBLIC PARALLELISEE A LA
DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE PRESENTEE PAR ORANO
RECYCLAGE PORTANT SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION ET
D'EXPLOITATION D'UN ENTREPOT LOGISTIQUE DIT « MAGASIN CENTRAL »**

Madame le maire, sur la proposition de l'adjoint en charge des affaires générales, de l'urbanisme et des travaux, soumet au conseil municipal le rapport suivant :

Pour des raisons de protection physique, ORANO a mis en place une clôture lourde dans le cadre d'un process ZPR (Zone de Protection Renforcée) imposée par décret. La circulation des véhicules extérieurs est beaucoup plus complexe pour des raisons de sureté et il a été nécessaire pour l'industriel de penser à relocaliser le magasin central à l'extérieur de la clôture. Pour des raisons de sureté et de performance, il doit rester à proximité immédiate. La zone industrielle de Digulleville permet cette relocalisation.

Orano Recyclage envisage la construction et l'exploitation d'un entrepôt logistique, projet dit de « Magasin Central », sur un terrain d'environ 2,81 hectares (3,31 hectares en incluant le terrain du bassin de rétention) au sein de la Zone Industrielle (ZI) de Digulleville.

Le projet consiste, au sein de cette emprise, en la construction d'un magasin disposant d'une surface de plancher totale (comprenant bureaux, locaux techniques, ateliers) d'environ 18 294 m². L'établissement sera une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) au régime de l'enregistrement. Il ne relèvera pas du statut Seveso. Des plans ainsi que des visuels du projet sont présentés en annexe.

Ce projet fait en parallèle l'objet d'un dépôt de permis de construire. Il implique une double demande :

- **autorisation environnementale ;**
- **permis de construire.**

Le projet inclut une **dérogation pour atteinte potentielle à des espèces protégées**, ce qui justifie une consultation du public parallélisée qui court du 3 avril au 3 juillet 2026. Elle est consultable sur le site internet de la mairie de la Hague : <https://lahague.fr/avis-de-consultation-du-public-parallelisee-orano-recyclage/>

Des temps d'échange ont été prévus :

- 2 réunions publiques (7 avril et 2 juillet) ;
- Des permanences avec le commissaire enquêteur.

Le projet s'inscrit dans le champ de plusieurs cadres réglementaires :

- les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ;
- la réglementation relative à l'eau et aux milieux aquatiques (IOTA).

À ce titre, il présente des enjeux environnementaux significatifs, faisant l'objet d'un encadrement strict, notamment en matière de gestion des risques, d'évaluation des impacts et de préservation de la biodiversité.

Le public peut consulter un dossier comprenant notamment :

- une **étude d'impact environnemental** ;
- le **dossier de permis de construire**.

Ces documents permettent d'évaluer les effets du projet sur l'environnement et les mesures prévues pour limiter ces impacts.

Les citoyens peuvent :

- consulter le dossier (mairie, préfecture, internet) ;
- déposer des observations :
 - registre papier,
 - courrier,
 - plateforme en ligne.

Il est précisé que l'ensemble des contributions sera examiné et pris en considération préalablement à la décision finale.

À l'issue de la consultation, un **rapport du commissaire enquêteur** sera publié pour éclairer l'instruction de la demande.

La commission affaires générales, urbanisme, OGS et attractivité, lors de sa réunion du 5 mai 2026, a donné un avis favorable sur la demande d'autorisation environnementale présentée par ORANO Recyclage portant sur le projet de construction et d'exploitation d'un entrepôt logistique dit « magasin central » sur la ZI de Digulleville et tenant lieu de dérogation à l'interdiction de porter atteinte aux espèces protégées.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'environnement ;

Vu l'arrêté en date du 13 mars 2026 prescrivant une consultation du public parallélisée d'une durée de 3 mois qui a lieu du 3 avril au 3 juillet 2026 inclus sur la commune de la Hague,

Vu l'avis favorable de la commission affaires générales, urbanisme, opération grand site et attractivité du 5 mai 2026 ;

Considérant que le projet de construction d'un entrepôt logistique dit « magasin central » porté par la société ORANO Recyclage s'inscrit dans une logique de réorganisation des flux logistiques liée aux contraintes de sûreté du site industriel ;

Considérant que le projet relève du régime des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) et fait l'objet d'une procédure d'autorisation environnementale incluant une consultation du public ;

Après en avoir délibéré en séance par 39 voix pour, 6 voix contre et 21 abstentions

Le conseil municipal

décide

- De donner un avis favorable sur la demande d'autorisation environnementale présentée par ORANO Recyclage portant sur le projet de construction et d'exploitation d'un entrepôt logistique dit « magasin central » sur la ZI de Digulleville et tenant lieu de dérogation à l'interdiction de porter atteinte aux espèces protégées.
- De donner tous pouvoirs à madame le maire pour l'exécution de la présente délibération et des documents y afférents.

Signé électroniquement par
Le maire de la commune de La Hague
MAHIER Manuela

ANNEXE : PLANS ET VISUELS DU PROJET

